



Herbicide anti-graminées et anti-dicotylédones du blé tendre d'hiver et de l'orge d'hiver.

Fosburi®

Conditionnement(s)

Bidon 5 L

Fiche d'identité

Composition : diflufenicanil (DFF®) 200 g/l, soit 16.1% (m/m) flufenacet 400 g/l, soit 32.3% (m/m)

Classification HRAC : K3-F1

Formulation : suspension concentrée (concentré fluidifiable)

Numéro AMM : 2080145

Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S - Bayer CropScience 16, rue Jean-Marie Leclair - CS 90106 - F-69266 Lyon Cedex 09

Substance active : diflufenicanil (DFF®)
Teneur : 200g/l, soit 16.1% (m/m)
Famille chimique : phénoxy nicotinanilides (PNA)
Mode d'action : Absorption jeunes tissus + contact. Il agit principalement en pré-levée des mauvaises herbes en pénétrant dans l'adventice par la tigelle et les racines superficielles.

Substance active : flufenacet
Teneur : 400g/l, soit 32.3% (m/m)
Famille chimique : oxyacétamides
Mode d'action : Inhibition de l'allongement cellulaire des méristèmes racinaires et aériens, bloquant ainsi la croissance et le développement des tissus.

Description

FOSBURI est un herbicide de post-levée précoce d'automne des blés tendres d'hiver et orges d'hiver, actif sur de nombreuses graminées et dicotylédones.

Préparation

Préparation du sol et de la culture

Traiter sur des semis réguliers avec une profondeur minimale de 1,5 cm. Ne pas appliquer FOSBURI sur des semis superficiels ou irréguliers. Ne pas traiter sur des céréales déchaussées ou en mauvais état végétatif, conséquence d'un mauvais enracinement, d'une implantation en sol creux, de sécheresse, d'excès d'eau ou d'eau stagnante, de gel ou d'attaques parasitaires. Ne pas traiter sur des sols sableux, filtrants, caillouteux ou battants. Ne pas traiter avant une période pluvieuse, en particulier ne pas traiter avant des pluies dont le cumul serait supérieur ou égal à 15 mm dans les 2 jours suivant le traitement. Dans certains essais en situation de pluviométrie supérieure ou égale à 50 mm dans les dix jours suivant le traitement, une phytotoxicité a parfois pu être observée. Ne pas herser et ne pas rouler la céréale ni avant ni dans le mois suivant le traitement.

Préparation de la bouillie

Agiter le bidon avant l'emploi. Diluer FOSBURI dans un volume de bouillie de 80 à 300 litres d'eau par hectare selon le matériel de pulvérisation utilisé. Pour cela :
- Remplir au 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Mettre en route l'agitation et verser la dose nécessaire de produit dans la cuve ou dans l'incorporateur du pulvérisateur.
- Terminer le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation jusqu'à la fin de l'application.
- Appliquer la bouillie aussitôt après la préparation.

Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45.

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Après traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour les animaux, et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Pour l'emploi

Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.
- en cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur.
- traiter en l'absence de vent.
FOSBURI peut constituer un danger pour les cultures voisines. Traiter par temps calme et sans vent.
Lors de la pulvérisation, éviter toute dérive du produit vers les cultures voisines en particulier sur avoine et colza. Utiliser éventuellement un dispositif de réduction de la dérive (buses anti-dérives...), respecter les bonnes pratiques de pulvérisation pour éviter la formation de gouttelettes fines
Si une application d'engrais liquide ou de produits "correcteurs de carences" est envisagée, il est recommandé de respecter un délai d'au moins 7 jours avec le traitement FOSBURI.
Il appartient à l'utilisateur d'un produit de vérifier avant son emploi, que la parcelle à traiter ne présente pas de souches de parasites résistantes, soit naturellement, soit par acquisition, en particulier du fait de l'usage répété de mêmes substances actives ou de mêmes familles chimiques. La présence de souches résistantes peut entraîner une réduction de l'efficacité, voire une inefficacité du produit dont l'usage est envisagé.
Pour retarder ou limiter l'apparition de souches résistantes, il est impératif de se reporter à la notice d'utilisation et aux recommandations des organisations professionnelles.
On accompagnera cette mesure par de bonnes pratiques culturales définies par l'AFPP (rotation de cultures d'hiver et de printemps, labours, etc.)
- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les



distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Les gestes responsables

BPP_1 - Application foliaire avec 1 liquide

Important
Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...
Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.
Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Toxicologie

Classement de la formulation

- Xn - Nocif
- N - Dangereux pour l'environnement
- R22 : Nocif en cas d'ingestion.
- R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R48/22 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
9 - Matières et objets dangereux divers	-	-
Dangereux pour l'environnement		

Tableau des usages et doses autorisées

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Blé tendre d'hiver	Désherbage (dicotylédones annuelles et graminées annuelles)	0.6l/ha	1 trait./campagne	NC	1a
Orge d'hiver	Désherbage (dicotylédones annuelles et graminées annuelles)	0.6l/ha	1 trait./campagne	NC	1a

Compte tenu de l'époque d'emploi, il n'est pas nécessaire de spécifier un DAR (Délai avant récolte) : celui ci est couvert par les conditions d'application et le cycle de croissance de la culture (>120 jours)
Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse : http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm
1. Organismes aquatiques

en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Délai de rentrée travailleurs (en h) : 48 heures après traitement.
Substance classée sensibilisante : Contient du Preventol et du Flufenacet. Peut déclencher une réaction allergique.
S 24 : Eviter le contact avec la peau.
S 35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
S37 : Porter des gants appropriés.
S 57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant
SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pendant les étapes de mélange/chargement et de traitement.
Mentions obligatoires : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Information santé

Premiers secours

Conseils généraux
S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité.
Inhalation
Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau.
Contact avec les yeux
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Ingestion
Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com .
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : -10 °C

Température maximum :

N°ONU : 3082



Fosburi®

1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.
Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence sur l'étiquette de zone non traitée par rapport aux points d'eau), respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 12 septembre 2006, la valeur minimale suivante : Zone non traitée 5 mètres.

Champ d'activité

Très sensibles : > 95%	Sensibles : 85 % à 94 %	Moyennement sensibles : 70 % à 84 %	Peu sensibles : < 70 %
Pâturin annuel Agrostide Jouet du vent Coquelicot Fumeterre officinale Gaillet gratteron Lamier amplexicaule Moutarde des champs(sanve) Mouron des oiseaux (stellaire) Pensées Ravenelle Renoncule des champs Véronique des champs Véronique de Perse Véronique à feuilles de lierre	Vulpin des champs Ray-grass Géranium disséqué Matricaire		Folle avoine

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

Doses préconisées :

	Contre vulpin et/ou ray-grass + dicots (dont gaillet)	Contre pâturin annuel et/ou agrostis jouet du vent + dicots
Application unique en situations de faible infestation	0.5 à 0.6 l/ha	0.4 à 0.5 l/ha
Application en programme en situations de forte infestation	0.4 à 0.5 l/ha	0.4 l/ha
Application en programme en situations de graminées identifiées résistantes(vulpin , agrostis jouet du vent ou ray-grass) aux ACCases ou ALS	0.6 l/ha	0.6 l/ha

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

FOSBURI s'utilise en post levée précoce à l'automne, de 1 feuille à 3 feuilles des blés tendres d'hiver et orges d'hiver. Sur les graminées adventices : FOSBURI s'utilise de la prélevée jusqu'au stade 3 feuilles maximum des graminées .
Sur les dicotylédones : FOSBURI s'utilise du stade prélevée jusqu'au stade 4 feuilles maximum des dicotylédones (2 verticilles pour le gaillet gratteron).
Le respect de ces stades est obligatoire pour obtenir une efficacité maximale du produit.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Programme de traitement

FOSBURI peut s'intégrer dans un programme de traitement comprenant une application d'automne avec FOSBURI suivi d'une nouvelle application à base d'un autre herbicide en sortie d'hiver.

Classification HRAC

K3 - Inhibition de la division cellulaire (VLCFAs)

F1 - Inhibition de la biosynthèse des caroténoïdes au niveau de la phytoène désaturase (PDS)

Application (matériel, pression)

Utiliser de préférence des buses à fente et un appareil à basse pression (de l'ordre de 2 à 4 kg/cm²). Traiter en choisissant un débit par hectare assurant une répartition parfaitement homogène. L'efficacité de FOSBURI dépend de la qualité de répartition de la pulvérisation.

Eviter les redoublements de passage de rampes de pulvérisation.

Réserver de préférence un appareil qui servira uniquement aux traitements de désherbage - Nettoyer et rincer très soigneusement le pulvérisateur aussitôt après le traitement.

Conditions du milieu

Ne pas traiter avant une période pluvieuse< en particulier ne pas traiter avant des pluies dont le cumul serait supérieur ou égal à 15 mm dans les 2 jours suivant le traitement. Dans certains essais en situation de pluviométrie supérieure ou égale à 50 mm dans les dix jours suivant le traitement, une phytotoxicité a parfois pu être observée

Après traitement

Cultures suivantes dans la rotation



Après une céréale désherbée avec FOSBURI en post levée d'automne, il est possible d'implanter dans le cadre de la rotation :

- Avec ou sans labour : blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, orge de printemps, avoine de printemps, ray grass (multiflore et anglais), colza d'hiver, pois protéagineux d'hiver et de printemps, maïs, tournesol, betterave sucrière, pomme de terre, lin textile de printemps, seigle d'hiver, sorgho et luzerne (semis d'automne ou de printemps) .
- Avec labour : soja.

Cultures intermédiaires (CIPAN) :

- Après la récolte d'une céréale désherbée avec FOSBURI en post levée d'automne, il est possible d'implanter , sans labour et en respectant un délai de 8 mois entre le traitement FOSBURI et le semis, les cultures intermédiaires ci après : moutarde, radis, navette, ray grass d'Italie, seigle d'hiver, phacélie, sarrasin.
- La mise en place de toute autre culture ne figurant pas ci-dessus reste sous l'entière responsabilité de l'agriculteur.

Cultures de remplacement

En cas d' accident nécessitant le remplacement de la culture traitée avec FOSBURI , il est possible de ré-implanter les cultures ci dessous:

- Avec ou sans labour et avec un délai de 3 mois entre traitement et semis : blé tendre de printemps, orge de printemps.
- Avec ou sans labour et avec un délai de 4 mois entre traitement et semis : lin textile de printemps.
- Avec ou sans labour et avec un délai de 4,5 mois entre traitement et semis : tournesol.
- Avec ou sans labour et avec un délai de 5 mois entre traitement et semis : maïs, sorgho.- Avec labour obligatoire et un délai de 3 mois entre traitement et semis : blé dur de printemps.
- Avec labour obligatoire et un délai de 4 mois entre traitement et semis : pois protéagineux de printemps.
- Avec labour obligatoire et un délai de 4,5 mois entre traitement et semis : pomme de terre.Cultures non possibles : avoine de printemps, soja, colza de printemps, betterave, ray-grass, luzerne.- La mise en place de toute autre culture ne figurant pas ci-dessus reste sous l'entière responsabilité de l'agriculteur.

Août 2012 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr



Bayer CropScience

Bayer S.A.S. - Bayer CropScience
16, rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
F-69266 Lyon Cedex 09
www.bayer-agri.fr

Bayer Service *infos*
▶ N°Vert 0 800 25 35 45